



Une volonté d'excellence : Tenesol, vise le label AQPV 4 étoiles.

Selon l'office statistique de l'Union européenne (Eurostat), la part des énergies renouvelables (EnR) a doublé en 10 ans. En 1999, les EnR représentaient 5 % de la consommation intérieure brute d'énergie contre 9 % en 2009. A ce rythme, et bien qu'Eurostat ne fournisse pas de chiffre officiel pour 2010, les EnR doivent représenter aujourd'hui environ 10 % du mix énergétique européen. Parmi les EnR, l'électricité photovoltaïque a connu un essor spectaculaire et la part qu'elle représente dans le bouquet énergétique européen continue à gagner du terrain. Le photovoltaïque sera de plus en plus compétitif : dès 2013 dans certains pays, et dans toute l'Europe d'ici la fin de la décennie**. Propre, sûre et inépuisable, l'électricité photovoltaïque dispose d'un immense potentiel de développement et représente une source d'énergie majeure. L'énergie dégagée par le Soleil atteignant la surface terrestre pourrait en effet couvrir l'équivalent de 10 000 fois nos besoins énergétiques mondiaux. Depuis 1983, Tenesol conçoit et développe en France les solutions technologiques qui permettent aujourd'hui à ce marché d'atteindre sa première phase de maturité.*

AQPV : le label de qualité pour promouvoir la fabrication de modules photovoltaïques de qualité française.

De par sa position, Tenesol, filiale de Total, a cautionné dès le départ l'idée d'un label qui défendrait le « Made in France ». Cette démarche a pour objectif de garantir la meilleure qualité de produits et de services possible au consommateur final.

Le label AQPV a pour vocation d'une part de valoriser les modules de fabrication française, d'autre part de créer une filière instaurant un code de bonne conduite dans la relation client.

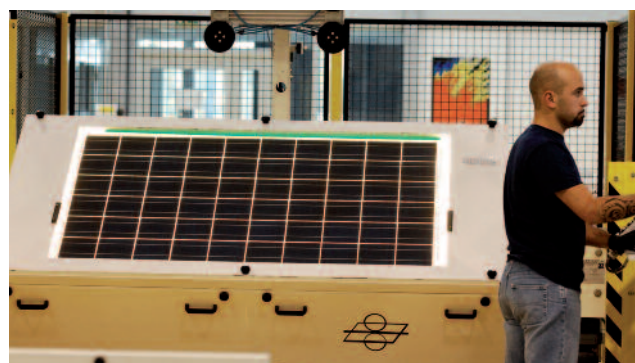
Les panneaux Tenesol seront contrôlés par Certisolis, seul laboratoire français de certification de performances énergétiques des produits photovoltaïques.

Doté des moyens d'essais les plus performants dans le domaine, Certisolis permet de procéder aux essais sur modules et composants photovoltaïques afin de certifier leurs performances intrinsèques suivant les standards internationaux IEC 61215, IEC 61646 et IEC 61730.

Cette certification garantit la constance de la fabrication d'un produit par rapport à des caractéristiques et des performances spécifiques définies dans un référentiel****.

Une volonté d'excellence.

Pour satisfaire les clients Tenesol ainsi que le consommateur final et pour répondre rapidement à la demande à des appels d'offre d'envergure, le label AQPV va devenir incontournable. Pourquoi ? Parce qu'il garantit aux futurs usagers, aux installateurs et aux maîtres d'ouvrage la bonne traçabilité des matériaux et un SAV diligent qu'on sait aujourd'hui indispensable.



Les modules photovoltaïques Tenesol produits dans l'usine de Toulouse subissent pas moins de 52 tests et contrôles (là où la norme française en impose 10) avant de partir sur les chantiers. Chaque module a sa fiche de traçabilité.

Tenesol : le photovoltaïque Made in France.

Tenesol, de par sa position de précurseur et sa volonté d'excellence, répond parfaitement aux exigences de l'AQPV :

- **Prise en compte des demandes sous 5 jours avec réponse en Français.** Tenesol, société française garantit cette demande.
- **Qualité du processus de fabrication.** Tenesol réalise 52 points de contrôle.
- **Fiabilité et durabilité des matériaux, composants et systèmes.** Tenesol opère une sélection rigoureuse des fournisseurs.
- **Performance en situation d'incendie connue.** Tenesol est la seule entreprise à proposer des essais de résistance au feu...
- **Qualité du service après-vente** (prise en compte des cas sous 5 jours et intervention sous 15 jours). Tenesol attache une importance toute particulière à la qualité de sa maintenance et de son service après-vente.
- **Traçabilité des composants utilisés.** Chaque module Tenesol possède sa fiche de traçabilité
- **Recyclage en fin de vie.** Tenesol est membre de PV Cycle (programme européen de référence en terme de recyclage de modules).

Tenesol vise l'obtention du label AQPV 4 étoiles : le niveau de qualité le plus exigeant. Cet objectif d'excellence impose des tests de robustesse et de durée de vie beaucoup plus drastiques que les standards internationaux en vigueur.

Tenesol a mis en place une démarche « qualité totale » qui s'appuie notamment sur une série de tests drastiques pour chacun de ses prototypes.

Pour exemple, le Centre de Recherche & Développement Technique Tenesol situé à Champagne au Mont d'Or (69) vient de s'équiper de nouveaux bancs d'essais*** :

- Banc d'essais de résistance à la pression du vent,
- Banc d'essais de choc,
- Banc d'essais à la traction mécanique.

L'acteur historique en France.

Acteur historique du solaire en France, Tenesol emploie aujourd'hui plus de 500 personnes réparties sur son site

de production à Toulouse (31), au centre de recherche et d'essais de Champagne (69), sur la plate-forme logistique de Villefranche sur Saône (69) et au siège social de la Tour de Salvagny (69).

Pour Tenesol, l'énergie photovoltaïque n'est pas un projet ou une opportunité mais une réalité depuis bientôt 30 ans, qui se concrétise chaque année par des innovations remarquables et par des chantiers dans le résidentiel, l'industriel ou dans le tertiaire, en France comme à l'étranger.

Avec une production annuelle mondiale de 170 MWc, correspondant à 800 000 panneaux, Tenesol est le leader incontestable du photovoltaïque en France.

*Source : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/8-11042011-AP/FR/8-110...

** Source, Le Cercle Les Echos, 17/10/2011.

*** Plus d'infos : <http://www.cattoire.com/Une-premiere-en-France-Tenesol-s>
**** Source : certisolis.com



Contrôle des panneaux en usine à Toulouse et Banc d'essais à la traction mécanique à Champagne au Mont d'Or.



Cécile Lonati : chargée de communication TENESOL, L.D.04 27 19 45 08 - c.lonati@tenesol.com

Pour toute information complémentaire, reportages ou interviews merci, de contacter le service de presse correspondant :

Tenesol - Relations Presse Nationales Corporate et produits :

Marie-Laurence Cattoire Relation Presse, 42 Rue Troussseau 75011 PARIS,
Tél : 01 40 21 08 13, Web : www.cattoire.com, e-mail : cattoire@cattoire.com

A propos de Tenesol :

Avec un chiffre d'affaires 2010 à 304 millions d'euros, dont 50% à l'international, Tenesol est aujourd'hui le leader incontestable du secteur en France, tant en Chiffre d'Affaires qu'en capacité de production de panneaux photovoltaïques. Depuis sa naissance en 1983, le fondateur du solaire a accumulé une expertise hors pair dans le domaine des installations photovoltaïques. Tenesol intervient dans différents domaines d'applications au travers d'installations connectées réseau ou hors réseau : exploitations agricoles, bâtiments industriels et tertiaires, centrales au sol, oil & gas, télécom, habitat individuel. Plus d'informations : www.tenesol.com